	Documentation légale	Objet	PogioClub	Page 1 sur 9
		Sujet	Conditions générales d'utilisation des services	

Conditions Générales pour membres

1. Définitions

- **Programme privilèges PogioClub** : la combinaison des services de gestion de privilèges individuels et du programme de fidélisation et d'acquisition de clientèle multi-annonceurs et multi-programmes PogioClub.

- **Programme privilèges Partenaires** : le programme de fidélisation de clientèle multi-annonceurs Partenaire

(ci-après et communément dénommé le « Programme »)

- **Applicatifs** : Tous développements informatiques, le cas échéant regroupés en « modules », accessibles ou non via un site Internet, développés par POGIO et/ou ses partenaires technologiques utilisés dans le cadre du Programme.

- **Membre PogioClub** (ci-après dénommé le « Membre ») : Personne physique, résidant en Belgique, valablement inscrite au Programme (Programme Privilèges PogioClub ou tout autre Programme Privilèges Partenaires).

- **Club** : Regroupement logique et physique des éléments constituant le Programme et mise à disposition des Applicatifs dans le cadre d'un contrat de Services de gestion des opérations liées à un Programme spécifique.

- **Transaction** : Toute action, commerciale ou non, donnant droit à des Points ou requérant l'utilisation de Point, effectuée par le Membre auprès d'un annonceur ou partenaire dans le cadre du Programme.


- **Points PogioClub** (ci-après dénommé « Points ») : Points gagnés/utilisés par le Membre suite à une transaction avec les annonceurs et partenaires du Programme. Cent (100) points ont une valeur nominale de un euro (1€).

- **Code Points PogioClub** (ci-après dénommé « Code ») : Représentation sous forme de chiffre et de lettres d'un code lié à une transaction et donnant droit, après encodage, à un nombre prédéterminé de points ou inversement à une valeur nominale pour effectuer une transaction chez un annonceur ou partenaire.

- **Carte PogioClub**: moyen physique d'identification du Membre inscrit au Programme et permettant l'utilisation, entre autres, de systèmes électroniques (terminal, scanneur code barre, ...)

- **Carte Partenaire**: moyen physique d'identification du Membre inscrit à un Programme Privilège partenaire.

(ci-après et communément dénommé la « Carte »)

	Documentation légale	Objet	PogioClub	Page 2 sur 9
		Sujet	Conditions générales d'utilisation des services	

- **Compte PogioClub** (ci-après dénommé le « Compte ») : compte du Membre permettant la gestion de son profil, de ses privilèges, de ses transactions, de ses annonceurs et des points gagnés/utilisés dans le cadre du Programme

- **Catalogue** : catalogue d'articles cadeaux (produits et services) dans lequel le membre peut faire son choix pour utiliser ses Points.

- **Annonces** : Organisation liée par contrat avec Pogio ou tout autre partenaire de Pogio responsable d'un Club pour leur participation au Programme. Un annonceur s'engage à communiquer des annonces au Membre qui l'a choisit (optin). Il s'engage à respecter, en son nom, les termes de l'annonce qu'il fait paraître par l'intermédiaire du Programme. Il sera amené à attribuer au Membre des Points pour diverses transactions qu'il effectuerait.

- **Partenaire** : Organisation liée par contrat avec Pogio pour leur participation au Programme. Un partenaire s'engage à octroyer des privilèges permanents aux membres du(des) Club(s) au(x)quel(s) il est associé. Un Partenaire peut également être propriétaire de son propre Club (Programme privilèges Partenaire) auquel, éventuellement, d'autres partenaires peuvent être associés.

2. Généralités

2.1 Le Programme est exploité en Belgique par Pogio, Avenue Edison, 19D à 1300 WAVRE. « Pogio » est une marque déposée dont Pogio jouit des droits pour la Belgique et dans d'autres pays. « PogioClub » désigne un programme original, propriété de Pogio.

2.2 Le Programme permet aux Membres d'obtenir des privilèges, entre autres, sous forme de réduction de prix sur des achats, de participer à des événements ou des concours ainsi que de gérer les points gagnés et/ou utilisés auprès des annonceurs et partenaires.

2.3 L'inscription au Programme implique l'acceptation des présentes conditions générales.

3. Conditions de participation au Programme

3.1 Afin de participer au Programme, l'utilisateur doit préalablement être inscrit valablement à au moins un Club géré dans le cadre du Programme.

3.2 L'inscription au Programme nécessite la validation du formulaire adéquat reprenant entre autres, l'email, le nom, le prénom, le genre, la date de naissance et le code postal de résidence principale du Membre.

3.3 Un Compte est ouvert au nom du Membre. Sur ce compte sont crédités et débités les Points gagnés et utilisés par le Membre pour les transactions qu'il effectue.

3.4 Le Membre pourra gérer son Compte grâce à un nom d'utilisateur et un mot de passe.

	Documentation légale	Objet	PogioClub	Page 3 sur 9
		Sujet	Conditions générales d'utilisation des services	

3.5 Chaque Membre est tenu de maintenir lui-même ses renseignements personnels dans son Profil. Il s'engage expressément à ce que ces informations soient correctes et mises à jour dans un délai raisonnable pour toute modification de données reprises dans son Profil. Pogio et/ou ses partenaires ne pourront répondre aucunement des dommages résultant de l'absence ou retard flagrant de ces mises à jour.

3.6 La véracité des données fournies par le Membre peut être vérifiée à tout moment par Pogio ou toute autre partie mandatée à cet effet. Toute fausse déclaration de données pourra, sans frais ni dommage quelconque, faire l'objet d'une résiliation d'inscription au Programme.

3.7 En cas d'utilisation frauduleuse du Compte ou de soupçons sérieux d'utilisation frauduleuse de celui-ci, Pogio se réserve le droit de désactiver le Compte, avec la perte des points gagnés sur ce compte, ainsi que de prendre toutes les mesures nécessaires à l'encontre du Membre pour faire cesser ces agissements, sans préjudice du droit pour Pogio d'engager des poursuites.

4. Carte(s) liée(s) au Programme

4.1 L'inscription au Programme ne requiert pas la Carte du Programme. L'inscription est gratuite.

4.2 Le Membre peut souscrire une et une seule Carte PogioClub. La redevance pour l'utilisation de cette Carte PogioClub est de 12€ par an ou 1.200 points. Un annonceur ou un partenaire pourrait, à sa libre discrétion, offrir une Carte PogioClub au Membre. Dans ce cas, soit il en a fait part au membre soit une inscription « carte offerte par » est faite sur la face avant de la Carte. Les Cartes offertes en collaboration avec une ville/commune en sont une illustration.

4.3 La Carte octroie au Membre titulaire des privilèges supplémentaires communiqués aux membre au moment de la souscription de la Carte.

4.4 La Carte est personnelle et incessible.

4.5 La carte est destinée à enregistrer électroniquement l'imputation de Points gagnés et/ou utilisés auprès des annonceurs et partenaires du Programme. Ces Points peuvent au choix de l'utilisateur ou en fonction des contraintes techniques, être comptabilisés sur le Compte (donnent droit à des articles dans le Catalogue) ou être stockés sur la Carte pour effectuer des transactions auprès des annonceurs et partenaires qui l'acceptent.

4.6 Un partenaire peut également octroyer une Carte partenaire aux membres de son Programme Privilège partenaire. Pogio n'est aucunement responsable des modalités d'octroi ni d'usage de cette Carte Partenaire. Les termes et conditions de cet octroi et conditions d'utilisation sont définis en toute liberté par le partenaire.

4.7 Le Membre peut lier à son compte une Carte PogioClub ainsi que une ou plusieurs Cartes Partenaires. La liaison du compte avec des Cartes Partenaires pourrait être soumise à conditions et/ou restrictions particulières.

	Documentation légale	Objet	PogioClub	Page 4 sur 9
		Sujet	Conditions générales d'utilisation des services	

4.8 En aucun cas, la Carte ne pourra servir de carte de crédit ou être utilisé à titre de garantie.

4.9 La Carte PogioClub est acceptée par un sous-ensemble des annonceurs et partenaires du Programme. Une liste des points de vente où elle est acceptée est disponible sur le site Internet. Les annonceurs et partenaires qui l'acceptent se réservent, de manière exceptionnelle, le droit de ne pas cumuler l'attribution de points avec certaines actions promotionnelles.

4.9 La Carte PogioClub demeure la propriété de Pogio et tout vol, perte, détournement ou toute autre forme d'utilisation frauduleuse devra lui être signalé par le Membre. A défaut de cette communication, ce dernier en supportera toutes les conséquences. Les autres Cartes Partenaires restent la propriété de leur émetteur et Pogio ne pourra être tenu responsable de toute défaillance.

4.10 En cas de problèmes d'utilisation de la Carte PogioClub, le Membre peut s'adresser à Pogio qui s'efforcera de remédier à ces problèmes dans les meilleurs délais, sans s'exposer à quelques dommages et intérêts que ce soit sauf en cas de fautes graves de sa part.

4.11 La perte ou le vol de la Carte sera immédiatement communiqué par le Membre à Pogio, qui procédera à la désactivation de la Carte dans les meilleurs délais. Le Membre conservera le bénéfice des points gagnés pour autant qu'il fasse, à ses frais, une demande de renouvellement de Carte. Pogio ne peut être tenu pour responsable des délais ou dommages résultant de ce remplacement sauf en cas de dol ou de faute lourde de sa part.

4.12 En cas de non-communication de la perte ou du vol de la Carte, Pogio est déchargé de toute responsabilité.

4.13 En cas d'utilisation frauduleuse de la Carte ou de soupçons sérieux d'utilisation frauduleuse de celle-ci par son titulaire ou un tiers, Pogio se réserve le droit de désactiver la Carte, avec la perte des Points gagnés sur ce Compte, ainsi que de prendre toutes les mesures nécessaires à l'encontre du propriétaire de la Carte pour faire cesser cette fraude, sans préjudice du droit pour Pogio d'engager des poursuites.

4.14 Une Carte défectueuse ou abîmée doit être retournée à Pogio. Elle sera gratuitement remplacée par une nouvelle Carte.

4.15 Toute Carte désactivée doit être retournée par le Membre à Pogio ou être détruite.

5. Validité des points et de la Carte

5.1 La Carte PogioClub est valable initialement pour une durée d'un an et pour des périodes supplémentaires d'un an par renouvellement automatique. La validité de la Carte PogioClub suppose donc, le cas échéant, le paiement avant l'expiration du terme contractuel de la somme de 12€ ou le débit du Compte ou Carte de la contre-valeur en points. Il faut également que le Programme reste opérationnel. Si la Carte n'est pas utilisée pendant 12 mois ni renouvelée dans la même période, elle

	Documentation légale	Objet	PogioClub	Page 5 sur 9
		Sujet	Conditions générales d'utilisation des services	

perd sa validité. La réactivation de la Carte pourrait engendrer des frais administratifs supplémentaires à charge du Membre.

5.2 La durée de validité des points acquis dans le cadre du Programme privilège PogioClub est de deux (2) ans à partir de la date de son attribution. Lors de l'utilisation de points, ce sont les points les plus anciens qui sont utilisés en premier. Les points expirent effectivement au terme du trimestre calendrier de leur date d'expiration. En cas de clôture du Compte, la durée de validité des points PogioClub sera limitée à 3 mois après la clôture. Pogio se réserve le droit de modifier la durée de validité des points du Programme privilèges PogioClub moyennant information préalable des Membres.

5.3 Chaque Programme privilèges Partenaire défini lui-même la durée de validité des points acquis dans le cadre de son Programme ainsi que des éventuels frais afférents à sa Carte

6. Gagner ses points

6.1 Selon les modalités arrêtées par les partenaires et annonceurs et communiquées au Membre, le Membre gagne des Codes qu'il pourra encoder pour créditer les Points gagnés sur son Compte.

6.2 L'utilisation de la Carte, selon les modalités arrêtées par les partenaires et annonceurs participants, donne droit à des Points qui peuvent, au choix de l'utilisateur ou en fonction des contraintes techniques, être comptabilisés sur le Compte ou être stockés sur la Carte pour effectuer des transactions auprès des annonceurs et partenaires qui l'acceptent.

6.3 L'attribution des Points est fonction des transactions effectuées par le Membre en son nom et pour son compte, conformément à la grille d'attribution des Points du Programme en vigueur auprès des partenaires. Les partenaires se réservent le droit de modifier ces grilles à tout moment conformément aux dispositions légales

6.4 Les grilles d'attribution des points sont communiquées par les partenaires responsables du Programme à leurs Membres respectifs dans les médias et sous la forme qu'ils jugent appropriée. Le règlement de chaque Programme est présent sur le site Internet et reprend également sa grille d'attribution de points.

6.5 Si pour une raison quelconque, une transaction ayant donné lieu à l'attribution de Points devait être annulée ou rejetée, un nombre équivalent au Points initialement attribués au Membre sera débité de son Compte.

7. Utiliser ses points

7.1 Chaque Point représente une valeur nominale de un euro cent (0,01€). Les points ne sont aucunement convertibles ou échangeables en monnaie scripturale.

7.2 Le membre peut demander à transférer la totalité ou partie de son solde de points disponible sur son Compte sur une Carte associée.

	Documentation légale	Objet	PogioClub	Page 6 sur 9
		Sujet	Conditions générales d'utilisation des services	

7.3 Le Membre peut aussi à tout moment utiliser ses Points dans le Catalogue, pour autant qu'il dispose du nombre suffisant de Points dans son Compte.

7.4 Pogio s'engage à honorer les commandes reçues sur le site Internet uniquement dans la limite des stocks disponibles des articles. Pogio vous enverra un email de confirmation de votre commande à bref délai et au plus tard dans les 72 heures de la réception de votre commande.

7.5 Pogio n'agit comme vendeur des articles (produits et services) repris dans le Catalogue que lorsqu'il est explicitement mentionné comme tel. Dans le cas contraire, le vendeur est l'annonceur. Chaque vente se réalise entre l'annonceur et le Membre. Pogio n'intervient qu'à titre d'informateur sur l'article.

7.6 Les Membres propriétaires d'une Carte pourront également transférer des Points de leur Compte sur la Carte afin de faire des transactions chez les annonceurs et partenaires acceptant la Carte.

7.7 Certaines transactions effectuées à l'initiative du Membre, et clairement identifiées comme telles, pourraient exiger l'utilisation de Points.

8. Gérer ses points et son compte

8.1 Les transactions sont enregistrées et les Points sont crédités/débités sur le Compte.

8.2 L'encodage du Code crédite immédiatement le Compte du Membre. Une transaction exécutée sur le site Internet procède également directement au débit/crédit des Points sur le Compte. Toute autre transaction pourrait engendrer un délai de traitement supplémentaire (un mois maximum).

8.3 Le Membre peut consulter son historique de transactions et son solde de Points à tout moment sur le site Internet d'un Club dans la rubrique « Mon compte »

8.4 Le Membre recevra périodiquement son solde de Points au travers de sa newsletter personnelle envoyée par email.

8.5 Pogio se réserve le droit de clôturer tout Compte inactif pendant plus de 11 mois, après une information préalable au Membre. L'utilisation d'une Carte associée ou n'importe quelle autre transaction effectuée pendant ce délai réactive le Compte et évite ainsi la clôture de celui-ci. Le bénéfice des Points valablement gagnés est conservé jusqu'à un mois après la clôture. Après cette date les points sont expirés.

8.6 Afin d'éviter la clôture du Compte, le Membre ou un de ses mandataires devra signaler toute inactivité prolongée du Compte liée à des situations de forces majeures, telles que hospitalisation, etc. Dans ce cas, le Compte obtiendra un statut «désactivé» sans être clôturé.

9. Enlèvement/Livraison d'articles

	Documentation légale	Objet	PogioClub	Page 7 sur 9
		Sujet	Conditions générales d'utilisation des services	

9.1 Pour tout article commandé dans le catalogue, le Membre a le choix entre un enlèvement ou une livraison.

9.2 Le lieu d'enlèvement par défaut des Articles commandés dans le Catalogue est indiqué dans la fiche de l'article. Il s'agit pour la plupart de l'adresse de l'annonceur ou de celle de Pogio.

9.3 En cas de livraison, le Membre a le choix de se faire livrer :

- soit à son domicile (pour autant que cette adresse ait été vérifiée et validée)
- soit à son lieu de travail (pour autant que cette adresse ait été vérifiée et validée).
- soit à l'adresse d'une tierce personne (avec décharge complète de la part de Pogio et sous l'entière responsabilité du membre)

9.4 Pogio s'engage à effectuer les livraisons des Articles commandés dans les plus brefs délais. Les délais moyens observés pour les Articles disponibles sont de 5 à 15 jours ouvrables.

Pour les retraits des Articles dans les points d'enlèvement et de livraison, une pièce d'identité en vigueur sera exigée. A défaut, les Articles commandés ne pourront être délivrés. Vos Articles sont conservés 15 jours au point de livraison ou d'enlèvement. A défaut d'enlèvement par le Membre endéans ce délai, une nouvelle livraison devra se faire et les frais y afférant être payés.

9.5 Tout problème de livraison (article manquant ou abîmé) doit être signalé à Pogio dans un délai de 48 heures. L'Article retourné correspondant doit alors nous parvenir dans les 10 jours ouvrables après réception en demandant l'échange ou le remboursement en Points.

9.6 Une participation forfaitaire vous sera demandée pour les frais de traitement et d'expédition de votre commande. Celle-ci reste due même en cas de retour total ou partiel de la commande. Le montant exact vous est présenté lors de la validation de votre panier d'articles sur le site Internet.

10. Echanges/Retours

10.1 Si un de vos articles ne vous convient pas, Pogio s'engage à l'échanger ou à vous le rembourser en Points, pour autant que l'Article soit dans son emballage d'origine. Les frais de traitement et d'expédition restent dus même en cas de retour complet des Articles.

10.2 Tout retour doit être fait dans les 14 jours, soit en déposant gratuitement les Articles au point d'enlèvement initialement prévu, soit en renvoyant les Articles affranchis à Pogio, Avenue Lavoisier 31 à 1300 Wavre.

10.3 Le membre doit faire valider la preuve de réexpédition par la Poste, ou réclamer la preuve de dépôt au point d'enlèvement. Sans cette preuve, le remboursement en points de pourra pas s'effectuer.

10.4 Les Articles abîmés ne peuvent être retournés et ne seront pas acceptés par Pogio pour un retour ou échange.

10.5 En cas de retours abusifs, Pogio se réserve le droit de refuser une commande ultérieure et de clôturer le compte du Membre.

	Documentation légale	Objet	PogioClub	Page 8 sur 9
		Sujet	Conditions générales d'utilisation des services	

10.6 Les Articles bénéficiant d'une garantie et pour lesquels Pogio était le vendeur ne seront repris qu'accompagnés de confirmation de commande. Si l'article ne peut être remplacé vous recevrez sur votre Compte le nombre de Points équivalent à celui de l'Article commandé.

11. Résiliation et modification

11.1 Pogio se réserve le droit de modifier les conditions d'octroi ou d'utilisation de la Carte ou même de cesser le Programme PogioClub, moyennant le respect des dispositions légales notamment en matière d'information au public.

11.2 Un membre du Pogio Club peut demander l'arrêt de sa participation au Programme à tout moment. Son éventuelle Carte PogioClub sera désactivée et son Compte clôturé. Le solde de Points du Compte sera conservé jusqu'à un (1) mois après la fermeture. Un Compte clôturé ne pourra pas être ré-ouvert.

11.3 Si un annonceur ou un partenaire quitte le Programme, les Points gagnés chez cet annonceur ou partenaire demeurent acquis au Membre.

12. Responsabilités

12.1 Pogio n'a, pour toutes les étapes d'accès au site, de présentation des annonces, du processus de commande, de la livraison ou d'autres services, qu'une obligation de moyen.

12.2 La responsabilité de Pogio ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture du service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques, ou de tout fait qualifié de force majeure, conformément à la jurisprudence.

12.3 Les Articles sont acheminés par les services postaux habituels ou par transporteur. Pogio décline donc toute responsabilité en cas de délai de livraison trop important du fait des services postaux ou des moyens de transport, ainsi qu'en cas de perte des Articles commandés ou de grève. Les risques du transport sont supportés par le membre, qui devra introduire les demandes d'usage auprès des services postaux ou auprès du transporteur.

12.4 Par ailleurs, il est précisé que la propriété des Articles commandés ne sera transférée au membre qu'au règlement total en points de sa commande, en ce compris les frais de traitement et d'expédition.

13. Propriété intellectuelle

Pogio et/ou ses partenaires est titulaire exclusif de l'intégralité des droits de propriété intellectuelle liés aux applicatifs, au site et aux services offerts, en ce compris les droits sui generis. En conséquence, le membre s'engage à ne pas utiliser, exploiter, ou détourner de quelque façon et sous quelque forme que ce soit, tout ou partie des éléments composant les applicatifs, le site Internet et les services proposés et notamment, les textes, slogans, applicatifs, logiciels, méthodes, formulaires, noms, logos, graphismes, animations, musique, etc.

	Documentation légale	Objet	PogioClub	Page 9 sur 9
		Sujet	Conditions générales d'utilisation des services	

14. Règles de droit applicable et tribunaux compétents

Toute utilisation du Programme est soumise aux présentes conditions générales et au droit Belge. En cas de litige, seuls les tribunaux de Nivelles sont compétents.

15. Intégralité de l'accord ; langue faisant foi. Ces Conditions Générales ainsi que le Contrat de licence et Vie Privée constituent l'intégralité de l'accord entre les parties quant à l'utilisation des applicatifs et Services Pogio et remplace toutes les propositions ou accords antérieurs ou actuels, écrits ou verbaux à ce sujet, à l'exception des termes et conditions supplémentaires que vous devez accepter si vous choisissez d'acheter des produits et services des annonceurs.

16. Modifications des conditions générales

Les présentes conditions générales peuvent être modifiées à tout moment moyennant informations préalable des Membres.

17. Dispositions diverses

Toute communication relative au Programme devra être adressée à Pogio exclusivement par email à l'adresse : membre@pogioclub.be

Dernière mise à jour : 1 juillet 2014

Pogio SPRL – RPM Nivelles - BE0806608547 – IBAN BE43 0682 5014 1001
Avenue Edison 19d 1300 Wavre – 010/24.78.22 – www.pogioclub.be